

REPOSE DU 14 AVRIL DU GOUVERNEMENT CANADIEN  
A L'APPEL DES DIX-SEPT NATIONS

Le Gouvernement canadien a examiné attentivement l'appel des 17 Etats, qui lui a été présenté officiellement le 1er avril.

Le Gouvernement canadien est heureux de l'esprit dans lequel cet appel a été lancé, et il félicite les Etats qui en sont les auteurs d'avoir pris une telle initiative, qui témoigne de l'angoisse éprouvée par tous les Etats responsables devant l'aggravation de la crise du Vietnam, ainsi que de leur désir d'une résolution pacifique du conflit.

Dans une déclaration qu'il a faite le 1er avril à la Chambre des communes, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a dit qu'il y avait dans cet appel beaucoup de choses sur lesquelles le Gouvernement canadien se trouvait d'accord. Le Canada, en particulier, partage avec les puissances de l'appel la conviction que c'est seulement par des négociations tendant à une solution pacifique que le conflit pourra prendre fin au Vietnam. Et nous appuyons la demande que font les dix-sept Etats de négociations qui s'ouvriraient le plus tôt possible et sans que, ni d'une part ni de l'autre, il ne soit imposé de conditions préalables.

Le point de vue du Gouvernement canadien sur la situation au Vietnam se fonde, naturellement, sur la participation du Canada à la Commission internationale de surveillance et de contrôle, qui lui permet de connaître de près les divers facteurs concourant à cette situation d'instabilité. Les conclusions auxquelles le Canada en est venu, à partir de cette participation directe, ont été communiquées tout récemment à la communauté internationale